Le Sirop des Somalis

CONTRE LA TOUX ET LES RHUMES

Les Pastilles des Somalis

CONTRE LES MAUX DE GORGE

Dépassent en activité tous les remèdes créés

Exiger de votre pharmacien le véritable SIROP DES SOMALIS, 1 fr. 50 le flacon, et les vraies PASTILLES DES SOMALIS, 1 fr. 75 la boite. Dépôts principaux pour Lille :

MM. Poirson, Pharmacie de France, rue Faidherbe ; Leclercq, Grand'Place ; Courtin, rue St-André, 14 ; Lefèvre, près des Halles-Centrales ; Mantel, rue de Douai, 13 bis ; Leclercq, 167, rue Colbert ; Pharmacie Nouvelle, rue de Béthune.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

Nous recevons communication de la profession de foi de M. Chatteleyn :

Messieurs les Délégués,

Vous êtes convoqués à élire le 10 janvier un nouveau sénateur. Le parti républicain progressiste, auquel j'appartiens, a jugé que l'abstention serait une faute Devant les périls de l'heure présente et contre la politique du « bloc » il a voulu sonner le ralliement de tous les républicains et m'a offert la candidature. La discipline me commandait de me rendre à l'insistance de mes amis. En me présentant à vos suffrages, j'obéis au sentiment du devoir.

La politique que je représente n'a pas besoin d'épithète : c'est la politique républicaine telle que l'ont comprise ceux qui ont fondé et consolidé la République.

Cette politique est tolérante. Elle n'exclue personne de la grande famille républicaine : tous les républicains y sont admis, quelle que soit leur nuance, car tous ont le droit de participer à la direction des affaires, pourvu qu'ils soient animés d'intentions généreuses envers la démocratie.

La politique aujourd'hui *en honneur* est une politique de désorganisation et de discorde, puisqu'elle est une politique d'exclusivisme et de haine Elle nous achemine lentement mais sûrement aux pires embarras financiers. Je ne cesserai de la combattre.

Je pense que la République doit être accueillante, ouverte à tous, respectueuse des droits de la conscience, affectueuse pour tous les Français. Elle ne doit appartenir à aucun parti. J'entends qu'elle reste un gouvernement réparateur et national, tel que l'ont conçu les Thiers, les Gambetta, les Jules Simon, les Spuller, et tant d'autres républicains de la première heure.

Je ne conçois pas que la liberté d'enseignement puisse être ni supprimée, ni entravée. La liberté doit être égale pour tous. Elle constitue l'essence du gouvernement républicain.

Les questions économiques réclament toute la sollicitude de nos représentants. Les lois concernant l'agriculture, l'industrie et le travail, sont celles auxquelles je porterai de préférence le plus vigilant intérêt.

Je n'ai jamais cessé d'être partisan du régime protectionniste, sans lequel ni l'agriculture, ni la plupart de nos industries ne sauraient vivre. Je suis acquis d'avance à toutes les mesures qui peuvent favoriser la culture dans la région du Nord. Je voterai de même toutes celles qui auront pour but de développer la consommation de l'alcool dénaturé et de multiplier les emplois du sucre.

Messieurs les Délégués,

Je n'ai pas besoin de souligner l'importance du verdict que vous êtes appelé à rendre. L'heure est grave. Dans le parti républicain, deux courants se dessinent nettement, l'un voulant orienter la République vers une organisation oppressive, inquisitoriale et dominatrice de l'Etat ; l'autre continuant à la maintenir dans les eaux larges de l'initiative individuelle, de la tolérance et de la liberté. Je ne suis pas avec les Jacobins, que je considère comme les précurseurs inconscients du rétablissement du pouvoir personnel.

Je reste fidèle à la pensée qui, durant de longues années, a dominé le parti républicain : faire une France unie, puissante et libre ; développer le sentiment et le goût de la liberté, maintenir pardessus tout l'idée nationale. Cet idéal qui fut celui de ma jeunesse, est aussi celui de mon âge mûr. Je l'ai trouvé dans les « cahiers » du régime qui, au lendemain des désastres de 1870, s'est donné pour tâche de refaire la France. Je lui resterai constamment attaché et je connais assez la largeur de votre libéralisme et la sagacité de votre patriotisme pour être assuré que le 10 janvier, vous tiendrez à affirmer pour lui votre inébranlable fidélité.

Croyez, Messieurs les Délégués, à tout mon dévouement.

Félix Chatteleyn,
Conseiller général,
Premier adjoint au maire de Roubaix.

LA QUEUE DE M. DEBIERRE

Elle est interminable.

Les hommes du *Progrès* qui ont fait au bouillant docteur le joli croc-en-jambes que l'on sait s'imaginaient peut être qu'une fois par terre le terrible homme ne bougerait plus.

Mais il s'agite et se tortille plus que jamais.

Le Réveil est plein de ses récriminations aiguisées et envenimées par la plume du « Grand diviseur », comme le *Progrès* appelle le fr.·. Delesalle.

Nous épargnerons à nos lecteurs le texte et même le résumé de ce vaincu qui ne peut se résigner à l'être.

Nous en tirons seulement cette conclusion.

La veille du *Congrès* du bloc nous avons dit qu'il serait une pétaudière.

Sur ce, le *Progrès* avait répliqué qu'il n'en serait rien, et dans cette phraséologie creuse qu'il cultive avec amour, il ajoutait : « Les principes seuls sont en cause, les questions de personnes ne sont rien pour nous. »

On voit aujourd'hui que les principes n'en mènent pas large dans le *bloc* et que les personnes savent si peu s'effacer qu'il leur faut trois fois 24 heures pour maudire leurs juges.

Il est vrai qu'aussi longtemps qu'on écorche la queue de M Debierre, on laisse tranquille le fr.·. Tribourdaux et ce candidat-là gagne beaucoup à rester dans l'ombre et le parfait silence.

Les Emeutes d'Armentières

Ainsi que nous le faisions prévoir, M. Delalé, juge d'instruction, a mis en liberté provisoire, pendant la journée de samedi, plusieurs inculpés compromis dans les émeutes.

Voici les noms des 19 libérés : Catteau, Blondel, Duportal, Faes, Decarton, Rouzé Desmedt, Hackert, Regnier Declercq Fontaine, Vermeulen, Wallart, Jean Liechtivoel, Vanadruelle, Spielers, Hosdez, Dassonville et Vergin.

La Véritable Huile naturelle
DE FOIE DE MORUE
des Iles Lofoten, Norwège
en flacons d'origine de 4,50 et 2.50, les 6 fl. 25 fr. f°.
Phie MANTEL, rue de Douai, LILLE

LA GRÈVE

Au Cateau

La grève continue.

Les délégués grévistes ne se montrent guère scrupuleux d'exactitude dans leurs déclarations à M. le juge de paix.

Ainsi cinq ouvriers, délégués des grévistes de l'établissement D'Halluin-Lepers frères ont affirmé qu'ils ne gagnaient que 5 fr. 50 par semaine.

Or, dans une lettre adressée au journal *L'Avenir des Trois-Cantons*, MM. D'Halluin, Lepers donnent le gain des cinq délégués relevé sur le livre des salaires pour les dix dernières semaines. Deux ont gagné 2 fr. 90 par jour ou 17 fr. 40 par semaine, le 3 fr. par jour ou 18 fr. par semaine, le quatrième 3 fr. 25 ou 19 fr. 50 par semaine et le cinquième 4 fr. par jour ou 24 fr. par semaine.

Les ouvriers en grève ont là des délégués qui servent bien mal leur cauze.

A Neuvilly

Les grévistes sortent un peu de leur mutisme ; ils se montrent un peu excités.

Des gendarmes de la brigade de Solesmes, s'y trouvent continuellement.

Les patrons sont tenaces et ne veulent rien accorder.

PENSIONNAT SAINT-CHARLES

Hem, Petit-Lannoy

INSTITUTION POUR JEUNES GENS

Situation hygiénique exceptionnelle

Cours préparant au Brevet de capacité et aux divers Certificats, ainsi qu'à l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille.

Pension *525 fr.*, demi-pension *285 fr.*
Externat *55 fr.* ou *75 fr.*

L'établissement se trouve à proximité de l'arrêt du Petit-Lannoy (ligne de Lille à Tourcoing), et à 5 m du tramway ligne de Roubaix Lannoy.

PÈLERINAGE NATIONAL à Rome

pour le cinquantenaire de l'Immaculée Conception

Nous avons annoncé que pour célébrer le cinquantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception une commission cardinalice nommée par le Souverain Pontife était chargée de promouvoir des pèlerinages nationaux à Rome.

Le pèlerinage français aura lieu du 28 février au 12 mars. Lediocèse de Cambrai y prendra part.

A ce sujet Mgr l'Archevêque écrivait au commencement de ce mois à M. le Curé d'Estaires : « Je serai heureux d'apprendre que mes chers diocésains se porteront nombreux vers Rome pour s'agenouiller sous la main bénissante du vicaire de Jésus-Christ, pour donner à l'Immaculée Mère de Dieu un témoignage spécial de leur amour, pour prier aussi Notre-Dame et les Saints Apôtres en faveur de notre chère Patrie. »

Le Comité des Pèlerinages du Nord est chargé de l'organisation du groupe diocésain de Cambrai.

Voici quelles sont les conditions de ce pèlerinage arrêtées de concert avec le Comité central de Paris.

Horaire

Le départ de Paris aura lieu le 28 février, dans la soirée (Les pèlerins du Nord pourront rejoindre le train de Paris, avec réduction de 50 0/0), arrivée à Marseille lundi soir.

Départ de Marseille, 1er mars, vers 7 h. du matin, arrivée à Florence, 2 mars, vers 6 h. du matin.

Départ de Florence, à 11 h., arrivée à Rome, mercredi soir.

Sept jours à Rome : visite des principaux sanctuaires, audience pontificale, voyage facultatif à Naples et Pompéi.

Depart de Rome, mercredi matin, 9 mars. Messe à Assise, visite des sanctuaires. Départ, le soir, pour Lorette

Messe à Lorette, jeudi matin. Arrivée, le soir, à Bologne. Départ de Bologne, vendredi matin. Arrivée à Paris, samedi, vers midi.

Prix

1re classe (hôtels) 353 fr. 50.
2e classe (hôtels) 288 fr. 50.
— (Logement à Ste-Marthe) 236 f 50
3e classe (hôtels) 227 fr. 50.
— (Logement à Ste-Marthe) 185 f 50

Ces prix comprennent 1° le billet de chemin de fer de Paris à Rome (aller et retour) 2° les frais de logement et de nourriture à partir de Nice le 1er mars jusqu'au vendredi soir 11 mars ; 3° les frais d'omnibus à Rome, Assise, Lorette et Bologne et des voitures à Rome pour les cinq jours de visites.

Le voyage des diverses stations du Nord à Paris, les frais de nourriture et de logement à Marseille le 29 février, les frais de nourriture du samedi 12 mars restent à la charge des pèlerins.

La Compagnie du Nord accorde une réduction de 50 0/0 pour rejoindre à Paris le train de pèlerinage et pour revenir de Paris dans le Nord.

A Marseille le Comité procurera des logements aux pèlerins qui en feront la demande.

Inscriptions

Le nombre de places dans le train de pèlerinage est strictement limité. On n'acceptera plus de demandes après le 12 février. Les dames sont admises et pourront, si elles le désirent, trouver un logement à Rome dans quelques couvents.

On peut adresser les demandes d'inscription soit directement à M. l'abbé Pétillon, à la *Croix du Nord*, Lille, soit à MM. les directeurs régionaux du Pèlerinage de Lourdes.

Guide-Manuel

Pour visiter Rome et les principaux sanctuaires de l'Italie, il faut un Guide sûr, pratique, aussi abrégé, et pourtant aussi complet que possible, sans exagération de détails, sobre sans pauvreté, riche sans diffusion, instructif et intéressant, utile et agréable, renferment ce qui peut diriger le voyageur en édifiant le pèlerin.

Le Guide manuel illustré du pèlerin à Rome, édité par le bureau central ecclésiastique des pèlerinages, remplit toutes ces conditions. On y a joint cinq plans partiels de la Ville Eternelle, de nombreux exercices de piété, les prières utiles, etc., etc. De nombreuses gravures offrent un avant-goût des principaux monuments religieux et profanes de Rome et de l'Italie.

Pour préparer son voyage il est indispensable de se procurer d'avance ce guide-manuel. S'adresser aux bureaux de la *Croix du Nord*.

Prix : 2 fr. 50 et franco 2 fr. 85.

COLLECTIONNEURS ! *Demandez à votre épicier*
le **CHOCOLAT-LOUIT**
Chaque tablette contient une chromo ou carte postale artistique avec note indiquant son titre d'échange
Demr prospectus explicatifs à LOUIT Frères et Cie, BORDEAUX

GAZETTE du NORD

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Chantreau, vicaire à Jeumont, est transféré à Vertain ;

M. l'abbé Druesne, vicaire à Caudry, est transféré à Jeumont.

On annonce la mort :

— **A VALENCIENNES**, de **Mme Bouton**, née Scolastique Boca, pieusement décédée à l'âge de 90 ans.

— **A AVESNES-LE-SEC**, de **M. Emile Jeannin**, contremaître, à la sucrerie, survenue après une courte maladie.

Ses funérailles ont été célébrées vendredi 18 décembre, au milieu d'une nombreuse assistance. Au cimetière deux discours ont été prononcés : l'un par M. René Lanthiez, directeur de la sucrerie et maire d'Avesnes-le-Sec, et l'autre par un des ouvriers, M. H. Lefebvre, au nom du personnel de la sucrerie.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir les reproduire.

— Samedi, à huit heures et demie, ont été célébrées en l'église de **COMINES**, les funérailles de **M. Louis Teuber**, titulaire de la médaille militaire.

Le corps était porté par les pompiers de Comines. Les coins du poêle étaient tenus par M. Ruysen, secrétaire de la mairie ; M. Patou, visiteur des douanes, tous deux titulaires de la médaille militaire, et par deux soldats cominois.

Dans le cortège avaient pris place : une délégation de la Philarmonique, un peloton de pompiers avec les officiers, et une délégation de douaniers et d'anciens militaires.

Le défunt était le frère de M. le commandant Teuber, de la garnison de Laon, et avait été garçon de recettes de la banque H. Devilder et Cie, succursale de Comines.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

— Hier, samedi, a célébré, en l'église Saint-Maurice-des-Champs, à **LILLE**, le mariage de **M. François Van den Driessch**, secrétaire de la *Jeune Garde Catholique* et membre du Patronage de Saint-Maurice, avec **Mlle Alice Ghesquier.**

M. l'abbé Ampen, vicaire de la paroisse, avant de recevoir le consentement matrimonial, a prononcé une charmante allocution, dans laquelle il a rappelé les différentes œuvres auxquelles le nouveau marié consacre tout son dévouement.

Une délégation des membres de la *Jeune Garde* parmi lesquels MM. Battel-Rogez président d'honneur, et Henry Barbry, président actif, assistaient à la cérémonie, désireux de témoigner par leur présence toute leur estime et toute leur sympathie pour le jeune époux.

Pendant la messe, M. P. Ensaeme a chanté avec talent plusieurs morceaux de circonstance.

De nouveau nous félicitons notre ami et lui exprimons, ainsi qu'à sa jeune épouse, tous les vœux que nous adressons au Ciel, pour qu'Il leur accorde de longues années de bonheur et de prospérité.

— **A TEMPLEUVE**, mardi à 11 h., a été célébré le mariage de **Mlle Julie Debuchy**, avec **M. Théodore Tonnette**, conseiller municipal de Péronne-en-Mélantois.

Les témoins étaient pour le marié : MM. Raches et Prévost ses beaux-frères. Pour la mariée, MM. Menet, son oncle, et Darras son cousin.

Le consentement matrimonial a été reçu par M. le Doyen Catteau qui a prononcé une délicate allocution.

Pendant la grand'messe, Mlle Thérèse Bournoville, a interprété avec talent le *Sancta Maria*, de Faure et le *Chantez l'Alleluia* de Rupès.

Au cours des formalités civiles, M. P. Le Boucq adjoint au maire, avait adressé quelques mots charmants aux jeunes époux, auxquels nous présentons les meilleurs vœux de bonheur.

— On annonce les fiançailles de **Mlle Jeanne Duhamel**, fille de M. Léon Duhamel, conseiller d'arrondissement du canton de Merville, et de Mme Léon Duhamel, née Cary, avec le vicomte **Robert d'Adhémar**, maître de conférences à la Faculté des sciences de l'Université catholique, fils du vicomte d'Adhémar et de la vicomtesse, née Grand d'Esnon.

IL FAUT ALLER VOIR

les superbes primes gratuites : Bijoux, montres, argenterie, etc., offertes par l'*Epicerie Lenfant*, qui vend le meilleur marché de tout Lille, 178, rue Léon-Gambetta.

Récréation des Gens d'esprit

CONCOURS DU NOUVEL AN

N° 472. — Mots janus

A l'*endroit*, c'est un mot latin
Importé dans notre langage
Pour aider l'avocat malin
Ergotant dans son bavardage.
A l'*envers*, géant redouté
Dont j'eus une frayeur extrême
A l'âge tendre où la beauté
D'un conte est tout ce que l'on aime.

N° 473. — Petits mots carrés

Une terre au
Milieu de l'eau
— Puis, un pronom
Pluriel. C'est bon !
— Point cardinal,
C'est tout. Pas mal ?

N° 474. — Mots en croix.

Former en croix, avec les lettres ci-dessous, le nom d'un département et celui d'un fleuve français.

ADEEGGINNNORR

ULCÈRES & VARICES

Système nouveau pour guérir d'une manière sûre, rapide et sans douleurs, les ulcères variqueux et plaies anciennes.

Guérison des varices par l'application d'un bas spécial breveté, n'ayant aucun des inconvénients des anciens bas en tissu élastique.

S'adresser à M. Tribou, médecin à Leers, ou Pharmacie Centrale, à Wattrelos.

Traitement à domicile ou par correspondance.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 26 décembre 1903.
Présidence de M. Sée, vice-président

A l'école laïque

Le tribunal a statué dans cette affaire, et naturellement en faveur des instituteurs laïques. A noter ce considérant qui sera à retenir par les accusateurs de l'école libre « que si le prévenu, pour sa défense, a fait entendre son jeune enfant, lequel a déclaré et indiqué ensuite par un double geste que Tristam (l'instituteur) lui avait donné sur chaque joue une légère tape, il est à remarquer que ce fait, d'ailleurs sans portée sérieuse, ne serait autrement établi que par la déclaration d'un jeune enfant âgé de 6 ans, placé sous l'autorité du père poursuivi ! »... Ce fait, d'ailleurs sans portée : deux calottes à un enfant de 6 ans ! Ah ! si c'était un Frère des écoles chrétiennes ! Et puis, M. le président Sée, qui sait si peu apprécier la valeur des témoins à décharge, et si bien qualifier celles des témoins à charge, n'aurait-il pas trouvé, ce qui est cependant, que la déposition du jeune enfant était, suivant ses expressions « nette, précise, réitérée, concordante et géminée ! » ?

Le Tribunal décide aussi qu'un instituteur enseignant l'A B C, est un représentant de l'autorité publique : « Attendu que si, à la vérité, la prestation légale du serment professionnel confère au prestataire un caractère public, ce caractère, dans le sens large de l'article 224 du code pénal, doit être également reconnu, indépendamment d'une telle prestation, à toute personne légalement nommée par un pouvoir public et exerçant comme l'instituteur communal, sous la surveillance de ce pouvoir, des fonctions d'intérêt public. »

Et le malheureux père, M. Callebout, a attrapé pour outrages, 3 jours de prison avec sursis. C'est cher !

N'empêche que les gamins de l'école laïque et leurs parents feront bien de prendre garde. Quand le papa aura un reproche à adresser au maître, qu'il s'en garde, on le f... en prison pour outrage : c'est le moyen d'empêcher toute réclamation, l'école laïque, gratuite ... et parfaite par obligation ! Si le gamin bronche ou désobéit, outrage ! on le f... en correction jusqu'à 21 ans. Jolie conséquence d'un tel jugement !

Le pain d'épices

A la foire de Lille, on a saisi du pain d'épices : ce pain d'épices contenait du sel d'étain, et en proportion assez forte pour nuire aux enfants.

Le sel d'étain est un poison violent, mais il a l'avantage de faciliter le gain du fabricant : il blanchit la pâte et permet d'employer des mélasses de qualité inférieure : c'est tout bénéfices.

Le curieux est que ce pain d'épices a été saisi dans une famille de falsificateurs, la famille Delotte de La Bassée. La mère, Emélie Lourdeau veuve Delotte, a déjà été condamnée 2 fois pour des falsifications identiques, à 100 francs d'amende, et à 15 jours de prison. Elle est poursuivie, mais elle dit avoir vendu son fonds de commerce à sa fille, Marguerite Delotte, qui reconnaît avoir fabriqué le pain d'épices incriminé.

Me Thellier défend la prévenue.

La mère, dont la participation n'est pas établie, est acquittée. Mais la fille, Marguerite Delotte, encourt 3 jours de prison sans sursis, 25 francs d'amende, deux insertions et quatre affichages.

Trio d'escrocs. — Vulgaires agents d'affaires.

Une jolie affaire d'escroquerie, bien montée, est celle qui amène les trois associés, Eugène Brousse, Paul Fardon et Paul Tudescq sur les bancs de la police correctionnelle ; l'un d'eux, Eugène Brousse, ne doit guère en être étonné, car il a déjà été condamné à 6 mois de prison dans un délit du même genre.

Ils avaient fondé à Lille — sur l'en-tête de leurs papiers à lettre seulement — une agence de cession de fonds de commerce. Ils allaient chez les petits commerçants et les persuadaient, à force de belles manières, de chercher à vendre leur magasin. Qu'est-ce que cela vous fait, disaient-ils, de chercher à le vendre ; nous sommes l'*Union générale du commerce*, avec beaucoup de relations, nous pouvons vous procurer des offres magnifiques, et nous vous laissons toute latitude pour accepter ou refuser. Vous refuserez toutes les offres qui ne vous plairont pas, et si vous avez la chance de tomber sur un prix qui vous tentera, vous prendrez la somme. Vous ne paierez rien, ajoutaient-ils, tant que la vente ne sera pas faite. Cela alléchait les gens qui se laissaient faire et signaient le papier. Le papier était, hélas ! libellé de façon habile : 500 fr. de commission dont 400 fr. pour le courtage payable seulement après vente conclue, et 100 fr. pour la publicité. C'est ici qu'est le chic du procédé : ils faisaient une insertion, une seule de 20 ou 40 sous dans les *Affiches Parisiennes*, et, considérant cela comme la publicité promise, envoyaient la note de 100 fr. ; si le malheureux commerçant regimbait on le menaçait de l'huissier.

Dans cette affaire, chacun avait son rôle. Brousse décidait les clients, Fardon les faisait signer et Tudescq allait réclamer l'argent.

Ce dernier, Tudescq, est un ancien boulanger que la politique bombarda receveur-buraliste ; là il barbotta dans la caisse, il fut traduit en cour d'assises pour faux et acquitté.

Après de longs débats qui ne se sont terminés qu'à 6 heures, et au cours desquels Mes Gayet, Brackers-d'Hugo et Maurice Gand ont pris la parole, le tribunal a infligé : un an de prison à Brousse, six mois à Fardon et à Tudescq.

LA TENTATIVE DE MEURTRE

de Marcq-en-Barœul

Louis Waeghe, 45 ans, journalier, l'auteur de ce pénible drame qui s'est passé, à Marcq, dans la nuit du 27 au 28 novembre, a comparu samedi devant la 3e chambre correctionnelle sous prévention de coups et blessures volontaires.

Ivrogne, paresseux, déplorablement noté, Waeghe avait perdu, par son inconduite, plusieurs situations honorables ; ses brutalités avaient fait un enfer de son intérieur autrefois paisible ; ses sept enfants et sa femme étaient l'objet de ses violences et la vie en commun devint un jour impossible. Madame Waeghe quitta donc le domicile conjugal et, avec sa petite famille, elle alla habiter à Marcq-en-Barœul chez sa sœur. C'est là qu'elle fut, à plusieurs reprises, l'objet des sollicitations et surtout des menaces de son mari, qui sans argent, sans travail, sans courage pour en chercher, en arriva aux pires idées de vengeance. Dans la nuit du 27 au 28 novembre, vers 1 heure, il s'introduisit chez sa femme armé d'une lourde barre de fer.

Le fils aîné ayant entendu briser une vitre, s'était levé précipitamment et, armé d'un revolver dont il déchargea un coup dans la direction du mystérieux visiteur, il se jeta sur lui.

Une courte lutte s'ensuivit ; Waeghe maîtrisa son fils et aussitôt, se dirigeant vers la chambre à coucher, porta un formidable coup de sa barre de fer dans un lit qu'il croyait être celui de sa femme et qui, en réalité, était occupé par un de ses enfants, Désiré, âgé de 13 ans, qu'on retrouva grièvement blessé, mais qui est aujourd'hui à peu près rétabli.

Me Bataille a défendu, autant que faire se pouvait, le dévoyé qu'est Louis Waeghe, que le tribunal a condamné, après une longue délibération, en 4 mois de prison.

Machine à Ecrire
SMITH PREMIER
Grand Prix Paris 1900
Agence Régionale : 8, place Richebé, LILLE.
Bureau principal : 9, boul. des Italiens, PARIS.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Narcisse-Auguste DELESALLE

Décoré des médailles d'Italie et du Travail, Retraité du magasin central d'équipement militaire, Membre de la Société des Vétérans des armées de terre et de mer (1870-71), décédé à Lille, le 24 décembre 1903, dans sa soixante-septième année, administré des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service** qui auront lieu le lundi 28 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église de Sainte-Marie-Madeleine, à Lille, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 5, rue du Pont-Neuf, à neuf heures un quart

Les Dames sont priées d'y assister.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 25 décembre

Londres, Vap. ang. Auricula, 412. div. Morel.
Reval, Vap. ang. Amandale, 966, div. Duchateau.
Rouen, Vap. Sirius, 1290, div. Vapeur de Charge.
Anvers, Vap. Annam, 3523, div. Cie Est Asiatique.
Londres, Goel. René Montrieux, 160, Guiliou.
Camillas, Goel. Marguerite, 73, minerai.
St Vincent, Goel, Marie-Laure, 83. minerai.
Londres, St. ang. Lord Schaftesburg, 70, brai, Debaecker.

du 26

Plymouth, V. ang. Roubaix, 196, lège.
Seriphos, V. ang. Evelyn, 1476, minerai, Duchateau.
Cherbourg, V. San-Martin, 721, minerai, Société Denain-Anzin
St-Nazaire, V. Président-Le-Roy-Lallier, 721, div. Hecquet.
Oran, Vap. Ville-de-Rochefort, 115, div. Hecquet.

Sorties du 25 décembre

Barry, Vap. dan. Pavel Andrezeff, 126, lège, Leroy.
Tunis, V. Lucien, 1108, div. Dubuisson.

du 26

Oran, V. Anna-Eugénie, 1451, div. Carlier cons.
Cardiff, V. ang. Nolisement, 2492, lège, Debaecker.

LUMINOL

Savon de la Ménagère économe, blanchit, parfume, conserve le linge, les laines et les flanelles.

Victor VAISSIER
Créateur des Savons Princes du Congo, Princesse Makoko, Paris-Ménage
Membre du Jury. Hors Concours, Classe 87, Produit hygiénique, Exposition Universelle de Paris 1900

MARCHES

LILLE

Marché aux Fourrages. — Cours du 23 décembre (aux 1000 k.). — Paille 60, .., 55, ; foin : 80, 75 ; lentilles 100 .., 95, .. ; sainfoin : 85, .. 90, .. ; luzerne 95 90, .. ; trèfle 100 .., 90 hivernage 75 70

Halles Centrales. — Cours du 23 décembre. — Au kilo). — Bœuf : 1,50, 1,40 ; vache 1,40, 1,30 ; taureau : 1,30, 1,20 veau 2,00 1,90, moutons ; 2,05, 1.95 ; porc : 1,50, 1,40.

Cassel. — 17 Déc. — Fèves .. .. à ..... Avoine .. .. à .. .. ; pommes de terre .. à .. pois .. .. à .. .. ; de 200 blocs de beurre, vendus le 6.20 à 6.90 les 2 k. ; 240 k. 00 beurre en pièces, 1/2 kil., 1.30 à 1.50 ; Œufs, les 26, .. à 4.25 ; Prix moyen du blé : ..... ; Taxe du pain : blanc, .. /.., biset, .. /.. ; ménage .. /..

Douai, le 26 décembre 1903.

GRAINS (80 k.)	Cours précédent	Cours du jour
Blé blanc	15,75	16,75
Blé nouveau	.....	.....
Blé roux	.....	.....
GRAINS (100 k.)		
Escourgeon	.....	18,..
Avoine	.....	.....
Avoine nouvelle	15,25	15,75
Seigle nouveau	15,00	.....
Orge	.....	.....
Farines	28,50	29,00
Sons	12,..	13,..
FOURRAGES (100 k.)		
Foins de luzerne	5,..	6,..
Pailles de blé	[illegible]	5,..
Pailles d'avoine	.....	.....

Cambrai, 26 décembre.

Blés 80 kilos.			
Blé bl. n.	16.25 à 16 75	Seigle l'h.	12... à 13...
— roux	....	Escour. l'h.	8... 10 00
— sem. l'h.	16... 16 25	Avoinen.	13.50 14...
Farines 100 kilos			
Farine 1e q.	32... à	Son.	12.50 à .....
» 2 q.	31...		
Huiles 100 kil			
Colz. sout.	60... à	Lins de pays pour peinture	55... à .....
» épur.	65...	Lins étr.	....
Œill. ext.	95... 110...	Cameline	....
Œill. fine	....		
Graines l'hect.			
Colza	14.50 à 15...	Lins	16... 18...
Œillette n.	22... 23..	Cameline	10... 11...
Tourteaux les 100 kil.			
Colza pays	10.50 à 13 50	Lin.	18... à .....
» étrang	....	Cameline	.....
Œillette	..... 14 50	Pavots	..... 11 50
Fourrages (les 1040 k.)			
Foin, 1re q.	60 à 65	Luzerne, 2e q.	45 à 50
» 2e q.	50 à 60	Paille-blé, 1re q.	17 à 18
Luzerne, 1re q.	50 à 55	» 2e q.	14 à 15

Bestiaux (marché du 25 décembre)
Veaux amenés : 25 gras ; 0 maigres.
— (prix du kilog sur pied) ...... 1,10 à 1.30
Porcs (prix du kilog sur pied) ...... 1,05 à 1.10

ARRAS, 26 Décembre

GRAINS (l'hect.)			FARINES (100 kil.)		
Blé bl. n.	15...	15.50	1re qual.	31.50	.....
Blé v.	.....	.....	Son	12.50	.....
Blé r.n.	14...	15.50	GRAINES (l'hect.)		
Blé r. v.	.....	.....	Œil. n.	20...	22.50
Seigle	.....	.....	Colza n.	.....	.....
Escourg.	10...	12...	Lin n.	.....	.....
Orge	.....	.....			
Avoine	.5...	6.25	Cameline	10 .	11 50

Beurre, le 1/2 kilos . 1.30 à 1.40
Œufs, le quarteron . 3.75 à 3.90

HUILES

Œillettes	94..
Colza ind.	57...
Lin	47...

TOURTEAUX

Œillettes	14.75
Colza	.....
Lin	17.75

AIRE, 25 Décembre 1903.

GRAINS	... Sainf. ...	.. Mout. ...
186 Blés. 16 35	.15 Pois.. 15 19	DIVERS
..2 Seigle 12 50	GRAINES	Pom. t. 8 ..
105 Esc. 12 09	... Colza. ...	Poulets (2) 5 ..
170 Avoi. .7 71	... Œill. ...	Beurr. kil. 2 80
40 Fèv.. 15 01	.5 Cam.. ...	Œufs (26).. 3 85

On désirerait
EMPRUNTER
une somme de
Quinze mille francs
avec bon intérêt (à débattre), et garanties très sérieuses. — S'adresser au bureau du journal à Lille, aux initiales H P.A 5170

Un bon **remède** contre le rhume de cerveau, la **POUDRE NAZALE GOBERT,** 26, rue Esquermoise, Lille.

Le MEILLEUR CAFÉ *de la MAISON* *est le CAFE FIN* **WATERLOT-LAMBELIN**
Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE

Le Docteur DOGNIAUX, Spécialiste

Hernies (guérison complète en quelques jours, sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.

Varicocèle, - Hydrocèle, - Difformités

Radicalement guéries par procédés spéciaux

Reçoit lundi et mercredi, de 1 à 3 heures, en son Institut, **79, rue de l'Institut, à JUMET-Heigne**, près de Charleroi (Belgique).

Sœurs de Charité. — Aumôniers

VOULEZ VOUS LA SANTE ?

Purgez vous régulièrement avec les DRAGÉES DE LONGUE VIE vermifuges, microbicides. — toutes pharmacies
Dépôt général : Pharmacie FERRAILLE, r. de Paris, LILLE.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit.
Réconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin** de

BANYULS-TRILLES

quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les Entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

Les **PILULES GOBERT** dites **FRANÇAISES**, purifient le sang, donnent de l'appétit ; elles purgent doucement et sans coliques, guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines. 1 fr. la boîte. *Pharmacie Centrale*, 26, rue Esquermoise, Lille.

DEUX MOTS SEULEMENT

Malheureux anémiques, rhumatisants, et vous qui souffrez de faiblesse générale, de maux d'estomac, de maladies nerveuses, de névralgies, nous avons deux mots à vous dire

Ces deux mots sont : Pilules Pink.

En vous disant ces deux mots nous vous en avons assez dit pour vous permettre de guérir.

Une preuve entre mille que les Pilules Pink guérissent :

Monsieur Renard
(d'après photographie)

« Les Pilules Pink m'ont fait tant de bien que je veux en avoir toujours sous la main. Grâce à elles, je suis maintenant en parfaite santé. J'ai un excellent appétit, les étourdissements ont cessé et je suis redevenu acharné au travail, sans éprouver la moindre fatigue. Les maux de tête qui me faisaient tant souffrir ont aussi totalement disparu. Je suis fort et bien portant. Je suis persuadé que si je n'avais pas pris les Pilules Pink, je ne me serais jamais relevé de ma maladie. Renard, cultivateur à l'Aitre-Gautier, commune de Saint-Cosme-de-Vair (Sarthe).

Hommes épuisés, surmenés par le travail et les veilles, n'attendez pas. Prenez les Pilules Pink qui vous rétabliront, vous fortifieront de suite. Les Pilules Pink ont obtenu des milliers de guérisons. La logique dit que si elles ont guéri les autres, elles vous guériront aussi. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmacien, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

LUMINOL savon pour le linge, les laines, les flanelles et le ménage.

Nous rappelons à nos amis que toutes les productions de la Maison de la Bonne Presse sont en vente à ROME **chez MM. JONQUIERES et DATI,** *libraires et négociants d'objets religieux, piazza S. Luigi dei Francesi, 34-35, où on peut se les procurer*

Pas de dessert complet sans l'exquise
FLEUR DES NEIGES
des BISCUITS PERNOT

PRINCESSE MAKOKO Savon Victor Vaissier Nouveau parfum

FER BRAVAIS
Contre l'ANÉMIE, FAIBLESSE, PALES COULEURS, etc.

Traitement externe de l'obésité

Par compresse : La Poudre Déperditrice du Dr Lacoste, fait disparaître en quelques jours l'Obésité. La boîte 5 fr. Broch. explicative franco. Fénino, 58, rue Lafayette, Paris.

GRANULES des VOSGES Toux, Rhumes, Cerveau fl. 3 fr.

Pour se guérir et se préserver des **RHUMES, TOUX, BRONCHITES, CATARRHES, GRIPPE, ASTHME, PHTISIE,** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux **GOUTTES LIVONIENNES** de Trouette-Perret ; 3 francs le flacon (toutes pharmacies).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

GRANULES des VOSGES Toux, Rhumes, Cerveau fl. 3 fr.

Pour les Enfants de tous âges, Nourrices, Convalescents et Estomacs délicats.
FARINE d'ISIS et RACAHOUT d'ISIS
Aliments concentrés, lécithinés, diastasés.
Toutes Pharmacies et 21, Rue du Louvre, Paris.

RHUME ET MÉDECINE

Que les enrhumés s'en prennent à eux de ne pas guérir. (*Petit Journal* du 18 Nov. 1903.)

Vous qui toussez ou qui avez une irritation des bronches ou de la poitrine, prenez donc les véritables **NODULES PASCAL** aux bourgeons frais de sapin de la Grande Chartreuse, et en 3 jours vous serez guéris Des milliers d'attestations le prouvent.

Prix : 1 boîte 2 fr. — 3 boîte 5 fr. *franco.*
S'adresser pharmacie Pascal, à Voiron (Isère).

VIN de Côteau 68 fr. ... Franco votre gare. Blanc 80f. Mme V. SOULIER, Prop. à VERGEZE (Gard)

TOUS LES ÂGES 2 sexes Maladies des Voies URINAIRES toujours guéries par le **CÉDROL** 4 fr. — GIRAUD, 9, Cours Berriat, Grenoble.

LIVRES, IMAGES Maison de la Bonne Presse 5, rue Bayard, Paris

PRINCESSE MAKOKO Nouveau parfum

GRANULES des VOSGES Toux, Rhumes, Cerveau fl. 3 fr.

Ceux des lecteurs qui désirent des vins garantis absolument purs et naturels, à des prix très consciencieux, peuvent s'adresser en toute confiance à M. Testou, propriétaire au château de la Tour Saint-Aubin, Médoc-Gironde, qui enverra franco notices et échantillons.

CHEVEUX allongés, rendus touffus par l'Extrait capillaire des Bénédictins du Mont Majella qui arrête aussi la chute et retarde la décoloration. 6 fr. le flacon, 1e mandat 6 fr. 85, à l'administrateur Senet, 35, rue du Quatre-Septembre, à Paris

DENTIFRICES
des RR. PP.
BÉNÉDICTINS
de **SOULAC**
A. Seguin, Bordeaux
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
Expon Univelle Paris 1900

YOUNG AMERICA MEUBLES AMÉRICAINS 5, Rue Esquermoise, LILLE

Concessionnaire pour la France de « The Globe-Wernicke Co » de Cincinnati (Ohio)

Maison recommandée tout spécialement au Clergé, Officiers ministériels, Négociants, Industriels, pour ses **Bureaux Américains** et ses **Classeurs Américains** qui rendent le travail intellectuel facile en mettant de l'ordre en toute chose. La **« Young America »** sollicite la visite des intéressés. Catalogues sur demande. — Téléphone 1489.